

Gaza: Cessez-le-feu immédiat et permanent



Jean-Paul Lecoq, député communiste initiateur du projet de résolution à l'Assemblée nationale contre l'apartheid israélien, insiste sur la nécessité de faire grandir un grand mouvement de solidarité internationale.

Aida Touma, communiste israélienne du PCI, fait une tournée en France à l'invitation du PCF. Expulsée de la Knesset pour deux mois, elle témoigne comment Israël réprime la voix des communistes et des pacifistes. Les Palestiniens en Israël subissent le même sort. Elle affirme la solidarité du PCI pour la résistance du peuple palestinien. L'impunité d'Israël doit cesser.

Chaque samedi, rassemblement ou manifestation avec le collectif69



La cour internationale de justice reconnaît le risque de génocide !



Nelson Mandela :
« Tout discours sur la paix restera creux tant qu'Israël continuera à occuper le territoire palestinien. »

Il aura fallu seulement quinze jours aux 17 juges de la CIJ (dont un juge israélien). La présidente, Joan Donoghue, a reconnu qu'il existe un « risque sérieux de génocide » et qu'il était urgent de prendre des mesures conservatoires pour défendre la population palestinienne de Gaza et préserver ses droits. Une décision historique même si la Cour n'a pas jugé utile d'ordonner un cessez-le-feu, mesure la plus utile pour éviter un génocide.

La décision au fond prendra du temps, mais pour la première fois, une décision de justice internationale reconnaît les crimes israéliens !

Le PCF soutient un plan de paix international, sur la base des résolutions de l'Onu, dont la reconnaissance de l'État de Palestine, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale... Il appelle à faire grandir les mobilisations pour la paix afin d'instaurer un nouveau rapport de forces international. La France doit soutenir l'action de l'Afrique du Sud pour crimes de génocide et saisir elle aussi la Cour internationale de Justice.